



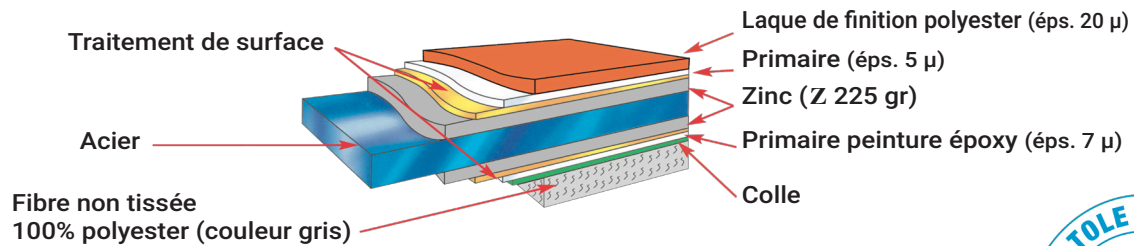
FICHE TECHNIQUE TÔLE ATG-PRO®

DOMAINE D'APPLICATION

S'utilise **UNIQUEMENT** en toiture froide de bâtiments **VENTILÉS, NON ISOLÉS** et **NON CHAUFFÉS**, industriels ou agricoles, ayant un volume d'air important ($> 3\text{m}^3/\text{m}^2$), destinés au stockage ou à l'élevage, dans des locaux de faible hygrométrie, d'ambiance saine et non agressive.

Produit déconseillé dans des bâtiments ayant des conditions atmosphériques saturées en humidité (ex.: piscine...) et en poussière (ex.: scierie...)

COMPOSITION DE LA TÔLE ATG-PRO®



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Cet isolant mince a pour principale fonction d'atténuer les risques de gouttage provoqués par un choc thermique.
- Le revêtement (**Atténuateur de Gouttage PRO**) est composé d'un film aiguilleté, non tissé collé à chaud sur l'envers de la bande d'acier galvanisé pré-laqué.
- Composition : fibres aiguilletées non tissé 100% polyester ($110\text{ g/m}^2 \pm 10\%$).
- Composition de la colle : hot melt base caoutchouc (30g/m^2).
- Recouvrement : **300 mm MINIMUM**.
- Classement de réaction au feu : B-s1, d0.
- De part sa structure (100% fibres synthétiques) l'atténuateur de gouttage ne peut être à l'origine du développement fongique.
- Résistance thermique : de -20° à $+80^\circ$.
- Pente minimum : 15% (inférieure nous consulter).
- Distance minimum par rapport au littoral : 10 km, estuaires, grands lacs : 5 km (distance inférieure nous consulter).
- Couleur du film non tissé : gris.
- Épaisseur du film non tissé : $\pm 700\ \mu\text{m}$.

STOCKAGE, POSE ET ENTRETIEN

- Les tôles doivent être défilées et stockées au sec, inclinées, sous abris ventilé. Éviter le stockage à long terme (2 mois maxi).
- Dépiler les tôles en évitant les frottements.
- Retirer systématiquement toutes particules métalliques, copeaux ou limailles car ils peuvent oxyder le revêtement.
- Il est conseillé d'isoler la panne de la tôle avec un feutre bitumé ou un produit similaire afin de vous assurer une protection supplémentaire contre les risques de corrosion liés à l'oxydation entre la tôle et la panne.
- Bien respecter les règles de ventilation. (selon le DTU 40.35)
- Respecter le sens de pose en fonction des vents dominants.
- Réaliser des larmiers au faîtage et en bas de pente sur chaque tôle.
- Protéger les débords extérieurs de la tôle (rives et faîtages) à l'aide d'une bande de rive ou d'un bandeau de faîtage adapté.
- Afin d'éviter tout désordre lié aux risques de remontées d'eau, il est préconisé de neutraliser le revêtement ATG-PRO en bas de pente en complément du larmier, et au recouvrement en cas de faible pente ou de vent dominant important : soit en saturant le feutre par l'application d'un vernis incolore, soit en éliminant le feutre par brûlage au décapeur thermique.
- Il appartient au client de vérifier que le produit convienne bien à l'usage qu'il lui destine.
- Il est impératif que les règles de stockage, de pose, de ventilation et d'entretien soient bien respectées, conformément à notre fiche technique et selon le DTU 40.35, sans quoi la société TOLE-PRO dégage sa responsabilité.

Ce produit ne peut en aucun cas vous prémunir à 100% des risques de gouttage. CGV à consulter sur » www.tole-pro.com